CPJEPS AAVQ SLAS

Mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle »

Lieu : Caen

Mise à jour janvier 2026

Calendrier de la formation

> **Dates : du 07/09/2026 au 25/06/2027**
> Formation en alternance à temps plein en continu durant 42 semaines
> Durée totale de la formation : **1204** heures sur 42 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
> Enseignement théorique : **448** heures 28 heures à 35 heures par semaine
> Stage en milieu professionnel : **756 heures minimum**
Congés payés (en fonction de la CCN applicable)
> Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Conditions d'admission

> Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
> Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s).
> Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements / renforcements déterminés lors du module de positionnement

Retrait des dossiers de candidature

> Retrait des dossiers : à partir de février 2026
> Clôture des inscriptions : **21 août 2026**

> Date des réunions d'information et des entretiens :

10/04/26 à 10h00
26/05/26 à 10h00
09/06/26 à 10h00

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation exerçant dans des domaines variés (activités physiques, sportives, socio-éducatives ou socio-culturelles) à l'obtention du **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**
La formation comprend **3 blocs de compétences**. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) : *préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- ✓ Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- ✓ Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maitrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité

Contenus

Connaissance des types de structures
Communiquer et animer
Valeur de la république et laïcité
Connaissance des publics
Développement et besoins des 3-6/6-12 ans
Développement et besoins des 25-63 ans
Histoire de l'animation socio-culturelle
Notions de handicap
Animer-cadre réglementaire
Animer-différents types d'activités (ludiques, culturelles, scientifiques et techniques, écologiques).
Typologies de projets
Conception et méthodologie de projets
Dynamiques de groupes

Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

> Être âgé de 16 ans minimum
> La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée
> Satisfaire aux épreuves d'admission

handicap mental, psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Organisme de formation

UFCV
27 avenue du 6 juin – 14000 CAEN
02 31 86 66 08 –Taper 3
formationpro-nmd@ufcv.fr
> N° déclaration d'activité : 11750896975
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
> Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
> Siret : 775685621 01655

Lieu de formation

AFPA
45 rue de Rosel 14000 CAEN – Bâtiment 15
02 31 86 66 08
> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Coûts

5 824€
Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts
Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site **formation-professionnelle.ufcv.fr**

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) : *organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- ✓ Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun

Contenus
LAS et éthique
Sécurité et réglementation
Animation et inclusion
Encadrement de groupes LAS
Sensibilisation à la santé et au rythme
Journée-type de vie quotidienne

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) : *participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- ✓ Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- ✓ Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

Contenus
Identification de l'environnement professionnel
Identification de l'environnement institutionnel
Outils de communication
Communication inclusive
Identifier un groupe d'usagers

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des trois blocs de compétences, après validation du jury régional de la DRAJES.
Les modalités de certification sont les suivantes :
Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) :
Production d'un document écrit présentant 3 activités d'animation socioculturelle différentes, conduite d'une séance d'activité devant les évaluateurs. Le document et la séance seront supports à un entretien avec le jury.
Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) :
Production d'un document écrit présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne. Ce document sera support à un entretien avec le jury.
Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) :
Production d'un document écrit (5 pages maximum hors annexes) portant sur la structure, son fonctionnement et votre contribution au fonctionnement de celle-ci. Le document sera complété par une annexe présentant 2 exemples d'activités proposées dans le respect des procédures de travail établies par la structure, 2 exemples de supports de communication et d'information des publics. Ces documents seront supports à un entretien avec le jury.

Ouvert à L'APPRENTISSAGE CFA Sport Animation Tourisme NORMANDIE

Références de la formation

> **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**
> Cours par correspondance : non
> Utilisation du multimédia : oui
> Formation ouverte à distance : partielle
> Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr
> Niveau visé : 3
> Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
> Formacodes : 44067 : Animation socioculturelle ;
> ROME : G1202, G1203
> Code Certif Info : 117918
> N° fiche RNCP : 39927-date d'enregistrement : 09/12/2024
> Code CPF : 241669

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un **niveau de formation supérieur** (4 voire 5) et de l'**habilitation** conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte **expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une **pratique** de la formation d'adultes avérée.

> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**
> Des apports théoriques pour comprendre les fondamentaux.
> Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
> Des visites de terrain pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
> Des stages en entreprise pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :
> d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif...)
> d'un **fonds documentaire** composé d'une ressource de document à disposition sur la plateforme tree learning;
> d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées exceptionnellement à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :
Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.
Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)
Pendant la formation :
Suivi du plan de formation avec tuteur.
Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).
Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.
Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

> Certification Qualiopi n°2411_CN_04819-V4 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
> Référencement Datadock
> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Antenne PÉDAGOGIQUE DU CFA Sport Animation Tourisme NORMANDIE

Calendrier de la formation

Organisme de formation : 448 heures
dont en distanciel : 35 heures

S.A.P : Structure d'Alternance pédagogique **756 heures minimum** d'application en milieu professionnel pour le diplôme

2026

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février		
1	M		1	J	S.A.P	1	D		1	M	C 7h00	1	V	Férié	1	L	C 7h00
					S.A.P												
2	M		2	V	S.A.P	2	L	S.A.P	2	M	S.A.P	2	S		2	M	C 7h00
					S.A.P			S.A.P			S.A.P						
3	J		3	S		3	M	S.A.P	3	J	C 7h00	3	D		3	M	S.A.P
								S.A.P									S.A.P
4	V		4	D		4	M	S.A.P	4	V	C 7h00	4	L	C 7h00	4	J	C 7h00
								S.A.P									
5	S		5	L	CD 7h00	5	J	S.A.P	5	S		5	M	C 7h00	5	V	C 7h00
								S.A.P									
6	D		6	M	C 7h00	6	V	S.A.P	6	D		6	M	S.A.P	6	S	
								S.A.P						S.A.P			
7	L	C 7h00	7	M	S.A.P	7	S		7	L	S.A.P	7	J	C 7h00	7	D	
					S.A.P						S.A.P						
8	M	C 7h00	8	J	C 7h00	8	D		8	M	S.A.P	8	V	C 7h00	8	L	S.A.P
											S.A.P						S.A.P
9	M	C 7h00	9	V	C 7h00	9	L	S.A.P	9	M	S.A.P	9	S		9	M	S.A.P
								S.A.P			S.A.P						S.A.P
10	J	C 7h00	10	S		10	M	S.A.P	10	J	S.A.P	10	D		10	M	S.A.P
								S.A.P			S.A.P						S.A.P
11	V	C 7h00	11	D		11	M	Férié	11	V	S.A.P	11	L	S.A.P	11	J	S.A.P
											S.A.P			S.A.P			S.A.P
12	S		12	L	C 7h00	12	J	S.A.P	12	S		12	M	S.A.P	12	V	S.A.P
								S.A.P						S.A.P			S.A.P
13	D		13	M	C 7h00	13	V	S.A.P	13	D		13	M	S.A.P	13	S	
								S.A.P						S.A.P			
14	L	C 7h00	14	M	S.A.P	14	S		14	L	S.A.P	14	J	S.A.P	14	D	
					S.A.P						S.A.P			S.A.P			
15	M	C 7h00	15	J	C 7h00	15	D		15	M	S.A.P	15	V	S.A.P	15	L	S.A.P
											S.A.P			S.A.P			S.A.P
16	M	C 7h00	16	V	C 7h00	16	L	C 7h00	16	M	S.A.P	16	S		16	M	S.A.P
											S.A.P						S.A.P
17	J	C 7h00	17	S		17	M	C 7h00	17	J	S.A.P	17	D		17	M	S.A.P
											S.A.P						S.A.P
18	V	C 7h00	18	D		18	M	S.A.P	18	V	S.A.P	18	L	CD 7h00	18	J	S.A.P
								S.A.P			S.A.P						S.A.P
19	S		19	L	S.A.P	19	J	C 7h00	19	S		19	M	C 7h00	19	V	S.A.P
					S.A.P												S.A.P
20	D		20	M	S.A.P	20	V	C 7h00	20	D		20	M	S.A.P	20	S	
					S.A.P									S.A.P			
21	L	C 7h00	21	M	S.A.P	21	S		21	L	S.A.P	21	J	C 7h00	21	D	
					S.A.P						S.A.P						
22	M	C 7h00	22	J	S.A.P	22	D		22	M	S.A.P	22	V	C 7h00	22	L	S.A.P
					S.A.P						S.A.P						S.A.P
23	M	C 7h00	23	V	S.A.P	23	L	S.A.P	23	M	S.A.P	23	S		23	M	S.A.P
					S.A.P			S.A.P			S.A.P						S.A.P
24	J	C 7h00	24	S		24	M	S.A.P	24	J	S.A.P	24	D		24	M	S.A.P
								S.A.P			S.A.P						S.A.P
25	V	C 7h00	25	D		25	M	S.A.P	25	V	Férié	25	L	S.A.P	25	J	S.A.P
								S.A.P						S.A.P			S.A.P
26	S		26	L	S.A.P	26	J	S.A.P	26	S		26	M	S.A.P	26	V	S.A.P
					S.A.P			S.A.P						S.A.P			S.A.P
27	D		27	M	S.A.P	27	V	S.A.P	27	D		27	M	S.A.P	27	S	
					S.A.P			S.A.P						S.A.P			
28	L	S.A.P	28	M	S.A.P	28	S		28	L	S.A.P	28	J	S.A.P	28	D	
		S.A.P			S.A.P						S.A.P			S.A.P			
29	M	S.A.P	29	J	S.A.P	29	D		29	M	S.A.P	29	V	S.A.P			
		S.A.P			S.A.P						S.A.P			S.A.P			
30	M	S.A.P	30	V	S.A.P	30	L	CD 7h00	30	M	S.A.P	30	S				
		S.A.P			S.A.P						S.A.P						
			31	S					31	J	S.A.P	31	D				
											S.A.P						

2027

Mars			Avril			Mai			Juin		
1	L	S.A.P	1	J	C 7h00	1	S		1	M	C 7h00
		S.A.P									
2	M	S.A.P	2	V	C 7h00	2	D		2	M	S.A.P
		S.A.P									S.A.P
3	M	S.A.P	3	S		3	L	S.A.P	3	J	C 7h00
		S.A.P						S.A.P			
4	J	S.A.P	4	D		4	M	S.A.P	4	V	C 7h00
		S.A.P						S.A.P			
5	V	S.A.P	5	L	S.A.P	5	M	S.A.P	5	S	
		S.A.P			S.A.P			S.A.P			
6	S		6	M	S.A.P	6	J	Férié	6	D	
					S.A.P						
7	D		7	M	S.A.P	7	V	S.A.P	7	L	C 7h00
					S.A.P			S.A.P			
8	L	CD 7h00	8	J	S.A.P	8	S		8	M	C 7h00
					S.A.P						
9	M	C 7h00	9	V	S.A.P	9	D		9	M	S.A.P
					S.A.P						S.A.P
10	M	S.A.P	10	S		10	L	C 7h00	10	J	S.A.P
		S.A.P									S.A.P
11	J	C 7h00	11	D		11	M	C 7h00	11	V	S.A.P
											S.A.P
12	V	C 7h00	12	L	S.A.P	12	M	S.A.P	12	S	
					S.A.P			S.A.P			
13	S		13	M	S.A.P	13	J	C 7h00	13	D	
					S.A.P						
14	D		14	M	S.A.P	14	V	C 7h00	14	L	S.A.P
					S.A.P						S.A.P
15	L	S.A.P	15	J	S.A.P	15	S		15	M	S.A.P
		S.A.P			S.A.P						S.A.P
16	M	S.A.P	16	V	S.A.P	16	D		16	M	S.A.P
		S.A.P			S.A.P						S.A.P
17	M	S.A.P	17	S		17	L	Férié	17	J	S.A.P
		S.A.P									S.A.P
18	J	S.A.P	18	D		18	M	S.A.P	18	V	S.A.P
		S.A.P						S.A.P			S.A.P
19	V	S.A.P	19	L	S.A.P	19	M	S.A.P	19	S	
		S.A.P			S.A.P			S.A.P			
20	S		20	M	S.A.P	20	J	S.A.P	20	D	
					S.A.P			S.A.P			
21	D		21	M	S.A.P	21	V	S.A.P	21	L	C 7h00
					S.A.P			S.A.P			
22	L	S.A.P	22	J	S.A.P	22	S		22	M	C 7h00
		S.A.P			S.A.P						
23	M	S.A.P	23	V	S.A.P	23	D		23	M	S.A.P
		S.A.P			S.A.P						S.A.P
24	M	S.A.P	24	S		24	L	S.A.P	24	J	C 7h00
		S.A.P						S.A.P			
25	J	S.A.P	25	D		25	M	S.A.P	25	V	C 7h00
		S.A.P						S.A.P			
26	V	S.A.P	26	L	S.A.P	26	M	S.A.P	26	S	
		S.A.P			S.A.P			S.A.P			
27	S		27	M	S.A.P	27	J	S.A.P	27	D	
					S.A.P			S.A.P			
28	D		28	M	S.A.P	28	V	S.A.P	28	L	
					S.A.P			S.A.P			
29	L	Férié	29	J	S.A.P	29	S		29	M	
					S.A.P						
30	M	C 7h00	30	V	S.A.P	30	D		30	M	
					S.A.P						
31	M	S.A.P				31	L	C 7h00			
		S.A.P									

Ouvert à L'APPRENTISSAGE CFA Sport Animation Tourisme NORMANDIE